« Le projet de "territoire zéro chômeur" tient la route financièrement »

L'Echo, 15 décembre 2021, Nathalie Bamps

Le concept de territoire zéro chômeur existe depuis quelques années en France. Chaque année, une journée d'action "Grève du chômage" est organisée pour montrer que les travaux utiles ne manquent pas.

Ce concept est économiquement viable, d'après une étude de la KU Leuven. Il offre même un retour sur investissement conséquent après quelques années. Il figure à l'agenda politique à tous les niveaux de pouvoir en Belgique. Inspiré de la France, qui a déjà lancé une cinquantaine de projets-pilotes dans ce cadre depuis 2017, il devrait faire partie de la stratégie des pouvoirs publics pour atteindre un taux d'emploi de 80% d'ici 2030. L'objectif est de ramener vers l'emploi les publics les plus fragilisés (chômeurs ou malades de longue durée, personnes sans statut social…) en les embauchant en CDI au sein d'entreprises locales subsidiées, dans des secteurs laissés de côté par les entreprises commerciales. Dans le viseur de ce genre de projet, on retrouve des services aux personnes, de l'économie circulaire ou encore des épiceries sociales.

Mais est-ce que ce genre d'initiative fonctionne réellement sur le plan économique? Ne sont-elles pas des gouffres financiers sans fond pour les pouvoirs publics? À la demande d'Actiris, la KU Leuven a réalisé une analyse modélisant le concept. Elle en a étudié les coûts et les bénéfices, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les entreprises sociales, leurs clients, leurs travailleurs et les tiers.

Bénéfique après quelques années

La réponse à la question est relativement limpide. Si, durant les premières années, ce type d'entreprise sociale représente un coût pour les pouvoirs publics, on voit que ce coût se transforme en bénéfice après quelques années, bénéfice qui grimpe progressivement par la suite. Après cinq ans, chaque euro investi génère environ trois euros en bénéfice pour l'ensemble des parties.

"L'investissement de départ à consentir par les pouvoirs publics, soit 40.500 euros par équivalent temps plein, peut sembler considérable", explique le professeur Ides Nicaise, l'un des auteurs de l'étude. "Mais rien qu'en évitant les coûts liés au chômage (évalués à 26.500 euros par équivalents temps plein – ETP), on couvre déjà deux tiers de la somme investie. Et si on y ajoute la plus-value sociale, on arrive à un équilibre", pointe-t-il. Après 5 ans, le solde (les bénéfices moins les coûts), pour l'ensemble de la société, atteint 94.000 euros par ETP et 100.000 euros après 10 ans.

L'objectif d'un tel dispositif n'est évidemment pas de renflouer les caisses de l'État, mais de diminuer certains coûts tout en sortant du chômage les publics les plus précarisés, en leur offrant une véritable place dans la société. Car, rappelle-t-il, personne n'est inemployable, le droit au travail existe et le travail ne manque pas. En atteste d'ailleurs les pénuries de main d'œuvre épinglées par les organismes de placement.

UN PROJET DE **TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR**
PEUT DEVENIR RENTABLE APRÈS 5 ANS D'EXISTENCE

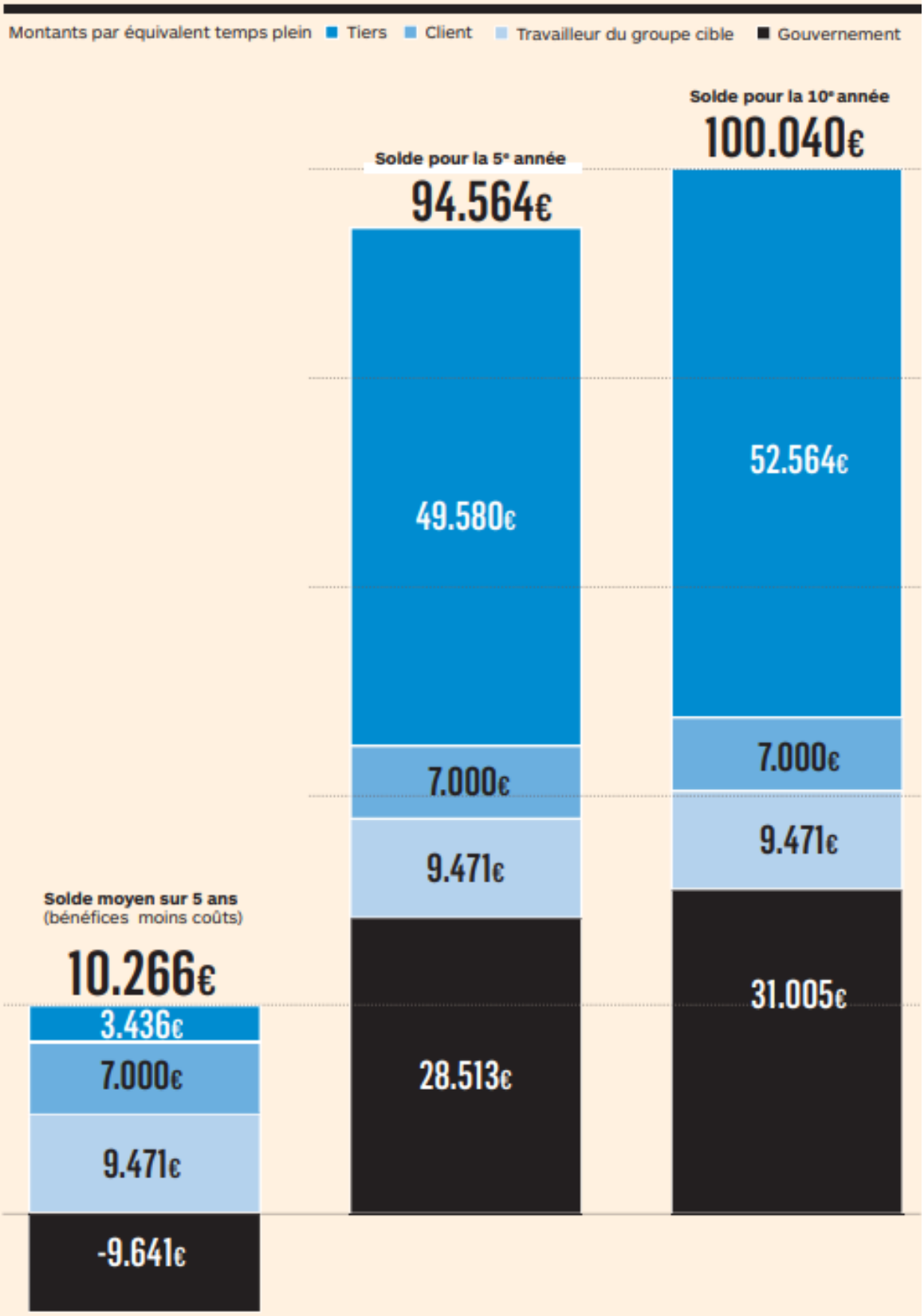

Source: Scénario développé par la KU Leuven et Factor-X

Une pierre de plus à l'édifice

Cette recette, précise encore Ides Nicaise, n’est évidemment pas la recette miracle face au public très hétérogène que l’on rencontre en Région bruxelloise. "Il faut utiliser toutes les mesures de mise à l’emploi possible", fait-il remarquer. Mais elle fonctionne, pour autant qu’il y ait aussi un lien entre l’offre que l’on crée, les aspirations et potentiels des travailleurs, et la demande locale.

Mais qu'en est-il du financement de départ de cette mesure? La structure institutionnelle de notre pays fait que si l’investissement de la mise à l’emploi se fait par les régions, les principaux bénéfices retirés le sont au niveau fédéral, que ce soit en termes de baisse du coût du chômage, de hausse des recettes de Sécurité sociale, de hausse des recettes de l'impôt sur les personnes physiques ou encore de hausse de la TVA.

Dans ce cadre, les Régions auront-elles les moyens de mener seules ce type de politique? Probablement pas. "Il faudrait que le Fédéral accepte de cofinancer le système, reconnaît Ides Nicaise, parce qu’il en est le premier bénéficiaire. Un obstacle qui, à ses yeux, n’est pas insurmontable étant donné que les mesures d’exonérations de cotisations patronales qui existent actuellement font déjà l’objet d’un tel cofinancement. "On pourrait appliquer le modèle à cette mesure", dit le chercheur, qui trace un autre piste, celle du recyclage des allocations sociales (le coût, plutôt que d’être investi dans le système du chômage, serait injecté dans le territoire zéro chômeur).

Qu’en est-il, enfin, du développement d’emplois subsidiés alors qu’ils sont déjà régulièrement l’objet de critiques par les défenseurs d’un modèle de création d’emplois par le secteur privé, plus porteur sur le plan du développement économique? "Notre étude montre que le modèle est justement sain, à condition que l’on tienne compte de tous les effets sur la société, y compris au niveau environnemental", dit Ides Nicaise.

Le chercheur pointe aussi l’effet multiplicateur du modèle, qui le rend alors acceptable. À plus long terme, on pourrait également voir un transfert d’une part des travailleurs subsidiés vers des emplois non subsidiés. Une part certes limitée (3,5% par an, évalue-t-il), mais non négligeable. "Mais cette transition, au vu du public visé, très précarisé, elle ne pourra se faire de manière forcée, ce ne serait pas réaliste."